HERD BOOK CHAROLAIS
4, route du Marault - 58470 MAGNY-COURS

HERD BOOK CHAROLAIS

Tel :+33(0)3 86 59 77 00
Email : contact@charolaise.fr
Site :www.charolaise.fr

REF : ET/DB/MP

Objet : Salon International de l'Agriculture 2027

Magny-Cours, le 2 novembre 2026

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, le Concours Général Agricole se tiendra dans le cadre du Salon International de l'Agriculture – Paris Porte de Versailles du 27 février au 7 mars 2027. Le concours Charolais réunira des animaux issus des deux programmes de sélection agréés en France.

1-Organisation

Pour cette édition, la race charolaise sera présente en deuxième partie de salon : le Concours Charolais se déroulera le jeudi 4 mars de 13h00 à 16h00.

La race charolaise dispose cette année de 52 places avec rotation, qui devraient se décomposer de la façon suivante :

- Un contingent de **47 animaux issus du Programme de Sélection OS Charolais France** :
 - **5 reproducteurs inscrits en section principale du Livre Généalogique de l'OS Charolais France (Classes de mérite A+, A+2, A+1) seront exposés dans l'allée prestige du Salon International de l'Agriculture dès l'ouverture du SIA.**
 - **36 reproducteurs inscrits en section principale du Livre Généalogique de l'OS Charolais France (Classes de mérite A+, A+2, A+1) arriveront le mardi 02/03 (soir de la rotation).**
 - **Une présentation de 6 génisses ou vaches de moins de 8 ans avec de bonnes aptitudes bouchères (conformation U+, E-, E=) inscrites en section principale du Livre Généalogique de l'OS Charolais France (Classes de mérite A+, A+2, A+1) sera exposée au salon de la rotation jusqu'à la fermeture et complètera le contingent OS Charolais France.**
- **Un contingent de 5 animaux issus du Programme de Sélection OS Union Gènes Diffusion sera présent de la rotation jusqu'à la fermeture.**

Du Vendredi (soir) 26/02 au Lundi 01/03	Mardi 02/03	Mercredi 03/03	Jeudi 04/03	Vendredi 05/03	Samedi 06/03	Dimanche 07/03
5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France	5 repros OS Charolais France
	Arrivée 36 repros OS Charolais France	36 repros OS Charolais France	36 repros OS Charolais France	36 repros OS Charolais France	36 repros OS Charolais France	36 repros OS Charolais France
	Arrivée 6 femelles bouchères	6 femelles bouchères	6 femelles bouchères	6 femelles bouchères	6 femelles bouchères	6 femelles bouchères
	Arrivée 5 animaux OS UGD	5 animaux OS UGD	5 animaux OS UGD	5 animaux OS UGD	5 animaux OS UGD	5 animaux OS UGD

4, route du Marault - 58470 MAGNY-COURS

Tel :+33(0)3 86 59 77 00
Email : contact@charolaise.fr
Site :www.charolaise.fr

Compte tenu de l'expertise acquise de longue date et du professionnalisme du HBC en matière de promotion de la race et d'organisation des concours, le Herd Book Charolais reste le seul responsable du recrutement des animaux, de la gestion administrative des inscriptions, de la logistique et de l'animation du concours.

2-Engagement

Pour engager vos reproducteurs au Concours Général Agricole Charolais 2027, il vous suffit de vous connecter sur le site **https://concours.charolaise.fr/,** et de sélectionner « Concours Général Agricole – Paris 2027 ».

Votre identifiant correspond à votre numéro de cheptel sur 8 chiffres, par exemple : 98123456. Votre mot de passe (si vous ne l'avez pas modifié) est également votre numéro de cheptel préfixé par le code pays du cheptel, par exemple FR98123456.

Après enregistrement de vos engagements, merci d'éditer et de nous retourner le document récapitulatif (disponible après une vingtaine de minutes) par mail à mperraudin@charolaise.fr pour que votre participation soit effective en indiquant manuscritement :

- Votre N° de téléphone portable et votre mail
- La date de vêlage présumée si vous engagez une vache suitée
- Si les animaux sont visibles à une adresse différente de votre exploitation

Toutes les communications se feront par mail et/ou téléphone.

Vous trouverez ci-joint les conditions d'engagement des animaux.

Attention : la clôture des engagements au CGA Charolais est fixée au 20/11/2026.

3-Commission de Sélection

Les engagements au Concours Général Agricole de Paris sont en constante augmentation ces dernières années engendrant ainsi une tournée de sélection plus importante.
Compte tenu du contexte, la commission de sélection mandatée par le Conseil d'Administration du HBC et dont la décision est souveraine, se réserve le droit d'effectuer un recrutement des animaux en plusieurs temps (lors du concours de Moulins pour les animaux présents sur le Parc des Expositions et lors d'une tournée en ferme début janvier pour les animaux non présents à Moulins).

NEW!

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le HBC au **03 86 59 77 07** ou par mail mperraudin@charolaise.fr.

4-Aide financière

A l'écoute de ses adhérents, le Herd Book Charolais accompagnera à nouveau exclusivement ses éleveurs qui font la promotion de la race à l'occasion de ce grand évènement. **L'aide financière de 450€ par femelle suitée est donc reconduite.**

Toutes les informations concernant le SIA vous seront communiquées le matin de l'INNO'VENTE « Bien Naître » du Marault, soit le jeudi 21 janvier à Magny Cours.

Veuillez croire, Chère Adhérente, Cher Adhérent, en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Président,

Emmanuel TURPEAU

4, route du Marault - 58470 MAGNY-COURS

Tel :+33(0)3 86 59 77 00
Email : contact@charolaise.fr
Site :www.charolaise.fr

CONCOURS GENERAL AGRICOLE DE LA RACE BOVINE CHAROLAISE
Salon International de l'Agriculture – 4 mars 2027
Paris Porte de Versailles

Le Concours Général Agricole se tiendra dans le cadre du Salon International de l'Agriculture – Paris Porte de Versailles du 27 février au 7 mars 2027, **dans le Pavillon 1**.

Le **concours général charolais** aura lieu le **jeudi 4 mars de 13h00 à 16h00**

Composition des sections

Mâles

1ère section	- M1 :	mâles nés du 1er août 2024 au 31 juillet 2025
2ème section	- M2 :	mâles nés du 1er août 2023 au 31 juillet 2024
3ème section	- M3 :	mâles nés du 1er août 2022 au 31 juillet 2023
4ème section	- M4 :	mâles nés avant le 1er août 2022

Femelles

1ère section	- F1 :	génisses nées du 1er août 2024 au 31 juillet 2025
2ème section	- F2 :	vaches suitées nées du 1er août 2023 au 31 juillet 2024
3ème section	- F3 :	vaches suitées nées du 1er août 2022 au 31 juillet 2023
4ème section	- F4 :	vaches suitées nées du 1er août 2020 au 31 juillet 2022
5ème section	- F5 :	vaches suitées nées avant le 1er août 2020

Les veaux des vaches suitées devront être nés du 01/08/2026 au 31/01/2027.

Attention, ne pas présenter de vaches à la commission de sélection si le vêlage est prévu après le 31/01/2027

En fonction du nombre d'engagements, les sections pourront être redéfinies ou supprimées pour disposer d'au minimum 3 animaux dans une même section.

Conditions d'engagement des animaux

1. Seuls les éleveurs adhérents du Herd Book Charolais à jour de leurs cotisations peuvent présenter des animaux.
2. Tout animal inscrit en section principale du Livre Généalogique de l'OS Charolais France (Classes de mérite A+, A+2, A+1) peut être présenté à la commission de sélection pour concourir au Concours Général Agricole 2027 du Salon International de l'Agriculture. Les animaux inscrits en section principale du Livre Généalogique de l'OS Charolais France (Classes de mérite A+, A+2, A+1) n'ayant jamais participé à un concours reconnu, peuvent également être présentés à la commission de sélection.
3. Les animaux engagés doivent obligatoirement avoir été soumis au contrôle des performances dès l'année de leur naissance et disposer d'un poids à la naissance et d'un poids à 210 jours. Les veaux des vaches suitées sont exclus de cette condition.
4. Les femelles âgées de plus de 3 ans 6 mois doivent avoir produit au moins une fois. Le rapport calculé comme suit doit être inférieur à 540 jours :

$$I = \frac{\text{Âge au 28 février - âge au 1er vêlage}}{\text{Nombre de vêlages}} < 540 \text{ jours}$$

 L'avortement accidentel déclaré peut être considéré comme vêlage. Toutes justifications (déclarations de naissance notamment) doivent être jointes au dossier.
5. Aucun animal devra être concerné par la mesure césarienne.
6. Les animaux doivent appartenir depuis cinq mois au moins, à la date d'ouverture du Concours Général Agricole, à l'éleveur ou à l'agriculteur, à la Société, à l'Association ou au Syndicat d'Elevage résidant en France qui les engage.
7. Seuls, les animaux ayant remporté un prix de Championnat en 2025 pourront prétendre à un Rappel de Championnat en 2027. Les animaux ayant remporté un prix de Championnat ou un Rappel de Championnat en 2024 ou au cours des années précédentes pourront concourir de nouveau en section en 2027.